

Parcs naturels régionaux



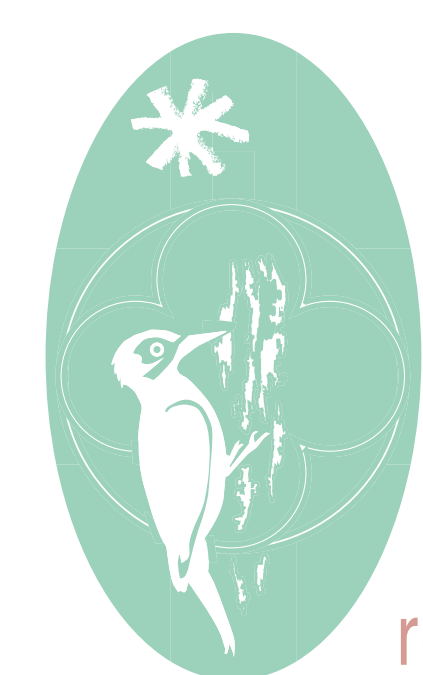
Région
Hauts-de-France



Parc
naturel
régional
de l'Avesnois



Parc
naturel
régional
des Caps et
Marais d'Opale

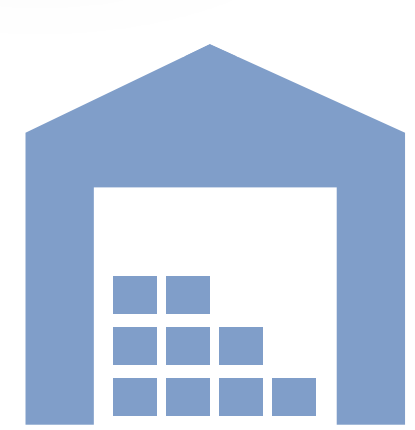
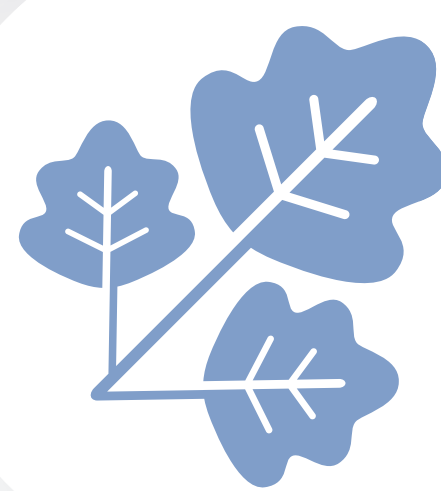


Parc
naturel
régional
Oise - Pays de France



Parc
naturel
régional
Scarpe - Escaut

espaces
naturels
régionaux



CONGRÈS DES PARCS 20 16 HOMME NATURE

le contrat en question,
les réseaux en action

Contacts

PNR Avesnois
Philippe Lesage
philippe.lesage@parc-naturel-avesnois.fr
www.parc-naturel-avesnois.fr

Coordination régionale
«Les Parcs & l'économie territoriale»
www.enrx.fr



Commerçants et Restaurateurs ambassadeurs de l'identité culinaire

Le Syndicat mixte du Parc naturel régional de l'Avesnois a créé deux réseaux sous marque commerciale : **les Boutiques de l'Avesnois®** et **les Restaurateurs de l'Avesnois®**. Pour les boutiques, l'objectif est de permettre à des producteurs fermiers de renforcer leurs débouchés par l'intermédiaire de boutiques de terroir qui s'engagent à proposer une gamme de produits issus de l'Avesnois. Du côté des restaurateurs, c'est aussi une opportunité pour les producteurs de voir leurs produits sublimes par les chefs qui s'engagent à mettre à leur carte les richesses du terroir.

14 commerçants et 12 restaurateurs impliqués pour promouvoir leur territoire

Créé en 2003, le réseau des Boutiques de l'Avesnois® compte 14 commerçants impliqués, répartis sur l'ensemble des 138 communes du Parc. Le réseau des Restaurateurs de l'Avesnois®, initié en 2012, rassemble quant à lui 12 restaurants, et la demande ne cesse de croître.



Pour garantir une prestation de qualité, le Parc s'est associé à la CCI Grand Hainaut qui audite dans le cadre de la démarche qualité tourisme les commerçants qui souhaitent rejoindre le réseau. L'obtention de cette démarche qualité est une condition sine qua non pour signer la convention avec le Syndicat mixte du Parc naturel régional de l'Avesnois.

Le Parc reste propriétaire des deux marques commerciales afin de garantir la pérennité et de s'assurer du bon respect du cahier des charges.

Le Parc anime ces réseaux, notamment pour en développer la visibilité, par la mise en œuvre d'un plan de communication collectif annuel, cofinancé par le Syndicat mixte et les professionnels. Le Parc s'efforce de proposer aux membres du réseau des actions collectives (présence sur salon, jeu concours, temps d'échange...) dans le but de mieux se connaître et de parler d'une seule voix.

Aujourd'hui, l'objectif est d'intégrer ces deux réseaux à la démarche de développement touristique du territoire : « Destination Avesnois ».

Partenaires de l'opération

